

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JUIN 2026

N° d'ordre : DEL 2026-054

Objet de la délibération :
Révision des tarifs pour les prestations diverses à compter du 01/09/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 24

Pouvoirs : 1

Votants : 25

Date de la convocation :
16/06/2026

Date de publication en ligne :
30/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à 20h00, les membres du Conseil municipal de la ville d'ABLIS se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SIRET, Maire.

Présents : SIRET Jean-François, LAME Gaëlle, GUEFFIER Thierry, CHALARD Clarisse, ALLEAUME Laurent, SOUM Sandrine, HONDARRAGUE Béatrice, GAILLARD Pascal, BENTOURE Jean-Marc, BUIRETTE Philippe, ANCEL Pascale, JACQUET Francine, DESAGE Sylvie, BROSSET-HECKEL Virginie, ABGUILLERM Sindy, JULIEN Arnaud, BIAT Yannick, ADDA Kamel-Rodrigue, PIOLI Tristan, DELARUE Jean-François, COUSTY Corinne, NAVEAU Gilles, LAMIK Redouan, JUDENNE Stéphanie.

Absents excusés : Amaury BOUTIN qui donne pouvoir à Gaëlle LAME, Christophe DUPONT, Adeline LE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Kamel-Rodrigue ADDA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° DEL 52-11-2023 du 28/11/2023, fixant les tarifs à compter du 01/01/2024,

Vu l'avis de la Commission des Finances et des ressources humaines du 04/06/2026,

Vu le règlement de location des salles communales,

ENTENDU l'exposé de M. Thierry Gueffier, rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITE** de ses membres présents ou représentés,

DECIDE de fixer, à compter du 01/09/2026, et pour les années à venir, sauf modification contraire par délibération ultérieure, les tarifs correspondant aux prestations de services pouvant être rendues au public, tels que présentés ;

<i>Prestations</i>	Tarif au 01/01/2024	Tarifs au 01/09/2026
REPRODUCTION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS		
Photocopie recto format A4 noir et blanc	0.40 €	0.50 €
Photocopie recto verso format A4 noir et blanc	0.50 €	0.60 €
Photocopie recto format A3 noir et blanc	0.50 €	0.60 €
Photocopie recto verso format A3 noir et blanc	0.70 €	0.75 €
LOCATION DE LOCAUX		
Salle polyvalente - rue des Acacias - 24h	300.00 €	307.50 €
Salle polyvalente - rue des Acacias - 48h	410.00 €	421.00 €
Maison des Associations - la journée (*)	120.00 €	123.00 €
Salle Emile Zola - 24h	225.00 €	231.00 €
Salle Etincelle - grande salle / cuisine / entrée - 24h	1 500.00 €	1 537.50 €
Salle Etincelle - petite salle / cuisine / entrée - 24h	800.00 €	820.00 €
Caution prêt de locaux	montant de la location	
LOCATION DE MOBILIER		
Table "tube" - maximum 48h	2.40 €	2.50 €
Table "tréteau-plateau" - maximum 48h	2.40 €	2.50 €
Chaise empilable en coque plastique - maximum 48h	1.20 €	1.30 €
Caution prêt de mobilier	montant de la location	

PRECISE que la location de la Maison des Associations n'est possible qu'en journée et jusqu'à 21H00 (*).

PRECISE que la mise à disposition de mobilier est consentie uniquement aux Ablisiens et pour une utilisation à leur domicile.
Le matériel est à retirer auprès des services techniques de la commune.

MAINTIENT le règlement d'occupation des salles communales et la mise en place de caution.

Le Maire
Jean-François SIRET



Le secrétaire de séance
Kamel-Rodrigue ADDA

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78 011 Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, ou par l'application informatique "Télérécours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.